

Restructuration et extension du lycée Alexandre Denis

Maitre d’Ouvrage : Conseil Régional d’Ile-de-France

Maitre d’Ouvrage déléguée : Essonne Aménagement

AMO Construction Durable : LesEnR

Maîtrise d’œuvre : Atelier Malisan (architecte mandataire), Epicuria Architectes (architecte cotraitant), Arcoba (BE TCE), EGC (économiste)

Surface : 13 113 m² SU

Calendrier :

- Programmation : septembre 2013
- Concours : mars 2014
- Conception : 2014-2016
- Livraison : fin 2018

Coûts de l’opération :

41,85 M€ HT

Coûts travaux :

20 M€ HT

Eléments clés environnementaux :

- Neuf : Cep ≤ 50 kWh/m² SHON_{RT,an}
- Rénové : Cep ≤ 80 kWh/m² SHON_{RT,an}
- Production de chaleur par chaufferie bois
- 50% d’économie sur consommation EP
- Réutilisation des EP pour les sanitaires
- Zéro rejet d’eau pluviale
- Gestion différenciée des espaces verts
- Local déchets avec accès direct sur la rue, facilité de gestion
- Toitures terrasses végétalisées semi-intensives (30cm sur le neuf)
- Gestion paysagère des eaux pluviales
- Mise en œuvre de chaussés à structure réservoir



Entrée principale du lycée



Vue de la façade sud et des espaces sportifs

- Thème A – Efficacité énergétique, confort hygrothermique et qualité de l’air
- Thème B – Eau & biodiversité
- Thème C – Déchets d’activité
- Thème D – Confort des usagers (acoustique et visuel)
- Thème E – Entretien & Maintenance
- Thème F – Chantier à faibles nuisances

Thèmes environnementaux de la Région IdF

Le programme repose sur la construction et la réhabilitation de l’ensemble du lycée Alexandre Denis spécialisé dans l’aéronautique. Une réorganisation totale des accès et du paysage environnemental est également prévue. Une démarche environnementale privilégiant d’une part la recherche d’une efficacité énergétique avec des bâtiments neufs répondant aux objectifs de basse consommation et le traitement thermique de certains bâtiments, d’autre part une optimisation de la gestion des eaux de pluie par la mise en place de systèmes d’infiltration et de rétention.

Ce projet n’étant pas une construction neuve, il n’a pas été soumis à la certification HQE™.



Plan d’aménagement paysager